

REUNION DU CONSEIL DU 05 JUIN 2009

Le cinq juin deux mille neuf à vingt heure trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal Philippot, Maire.

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, M. GALINIER-WARRAIN Gilles, Mme DAUSEND Sandra, Mme DUTHION Elisabeth, M. GIRAULT Bruno, M. PRUVOST Laurent.

Absents : Mme Colette Thiebaut - M. Hartmut Buhl - Mme Danièle Ryckeboer - Mme Frédérique Massuard.

Procurations :

Mme Colette Thiebaut à M. Philippot
M. Hartmut Buhl à M. Mouchard
Mme Danièle Ryckeboer à Mme Donzier
Mme Frédérique MASSUARD à Elisabeth Duthion

Mme Sandra DAUSEND est élue secrétaire

Convocation du 29 mai 2009.

INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS

FINANCES	Colette Thiebaut
-----------------	------------------

Décisions modificatives à l'unanimité

Le conseil décide les virements suivants :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Article 022 (dépenses imprévues)	- 10 721
Article 023 (virement à la section investissement)	+ 10 721
<u>Recettes d'investissement</u>	
Article 021(virement de la section de fonctionnement)	+ 10 721
<u>Dépenses d'investissement</u>	
Article 2161 (achat œuvre et objet d'art)	580
Article 21318 (lavoir)	2 000
Article 21318 (abri-bus la ville l'Evêque)	1 540
Article 2138 (monument aux morts)	3 300
Article 2188 (garde corps passerelle)	3 700
Article 21571 (matériel roulant)	- 399
Article 21318 (autres bâtiments publics)	+ 399

Indemnisation pour réception et saisie des demandes de cartes d'identité et passeports

Le versement de cette dotation de 3€ par titre s'effectuera par tiers sur trois exercices budgétaires (2009,2010 et 2011). La dotation versée pour 2009 est de 450 €

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT	Patrick Mouchard
---	------------------

Délibération :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie : à l'unanimité

Le conseil fixe les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie dès le 31 Août 2009 :

Lundi et jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
Samedi de 9 à 12 heures.

Ouverture de l'agence postale communale

L'APC a ouvert ses portes le 02 juin dans un local près de la mairie, depuis cette date de nombreux clients ont fréquenté l'agence postale communale et semblent satisfaits de ce service.

CULTURE, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS

Emmanuelle Donzier

Promenons nous dans les chemins du 17 mai 2009

Peu de participants malgré un circuit de 12 kms qui dévoilait de beaux paysages et la découverte du patrimoine. Nous tiendrons compte lors d'un futur rassemblement des dates des manifestations des associations locales.

Préparation du 14 juillet

Feu d'artifice et repas champêtre le lundi 13 juillet au soir. Comme l'année précédente l'apéritif sera préparé par les conseillers et le repas par l'association mille pattes. La commune versera une subvention à cette association du montant des frais réellement dépensés.

Repas du 14 juillet pour les non résidents

Comme l'année précédente le repas du 14 juillet sera offert par la commune aux habitants de Berchères et l'apéritif par les conseillers.

Pour les non résidents Le conseil propose de fixer une participation à ce repas de 10 € minimum par adulte et 5 € minimum par enfant Cette participation sera faite sous forme de don volontaire à l'association mille pattes qui s'occupe de la réalisation du repas.

Club des artistes : création envisagée d'un club qui regrouperait les artistes de la vallée sous la présidence du photographe Olivier Hedoux.

Scènes Euréliennes : spectacle gratuit pour public adolescents et adultes prévu le samedi 10 octobre à 20h30 à la salle polyvalente « Hamlet ou la fin d'une enfance ».

Une animation est prévue autour de ce spectacle samedi 10 à la bibliothèque avant la « foire aux vieux papiers » du dimanche 11 octobre.

Temps de travail bibliothécaire

Suite à la convention signée avec le SIRP en date du 01 octobre 2008 mettant à disposition l'adjoint du patrimoine pour 5 heures par semaine durant le temps scolaire (34 semaines) il s'avère que ce temps ne suffit pas pour l'accueil des classes et les animations destinées aux enfants de Rouvres et de Berchères.

Le SIRP par délibération a décidé l'embauche de l'adjoint du patrimoine pour 5 heures 15 par semaine annualisées à compter du 01 juillet 2009.

Actuellement l'adjoint du patrimoine effectue 12 heures annualisées par semaine pour la bibliothèque communale. En prévision du travail supplémentaire concernant l'informatisation de la bibliothèque qui doit avoir lieu en fin d'année et probablement sur le début de l'année prochaine le conseil décide de maintenir cet horaire de 12 heures par semaine. Il sera revu lors de la mise en place de l'informatisation qui demandera un temps complet.

Délibération :

Annulation convention avec SIRP : à l'unanimité

Le conseil donne son accord pour annuler à compter du 30 juin 2009 la convention passée avec le SIRP en date du 01 octobre 2008 concernant la mise à disposition de l'adjoint du patrimoine au SIRP.

COMMUNICATION

Gérard Bolac

Commission sécurité

Réunion du 28 mai 2009 avec les 20 personnes qui se sont portées volontaires pour venir en aide en cas de sinistre. Cette réunion s'est divisée en deux parties :

- Explication et rappel sur les missions et fonctionnement du comité de sécurité
- Tour de table, présentation et recensement des compétences.

Les Brèves seront distribuées à compter du 11 juin.

Il n'y aura pas dans la commune de célébration spécifique concernant la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et d'Indochine.

Délibération :

Salle des mariages à l'unanimité

Bien souvent la salle des mariages prévue à cet effet au rez-de-chaussée de la mairie est trop exigüe pour accueillir tous les invités, entraînant outre l'inconfort des lieux, des problèmes de sécurité liés à un problème d'évacuation rapide d'un public important ainsi que des risques pour les personnes à mobilité réduite.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide que la salle multiculturelle dans le cadre d'une assistance nombreuse pourra également servir de salle de mariage. Toutes mesures seront prises pour solenniser alors les lieux, transfert des symboles de la république, portes ouvertes et libre accès à cette salle.

ENVIRONNEMENT, URBANISME	Bruno Girault
---------------------------------	---------------

Des personnes supplémentaires vont rejoindre la commission environnement pour réfléchir au fleurissement de la commune.

JURIDIQUE	Frédérique Massuard et Gilles Galinier-Warrain
------------------	---

Dossier Dubois : Maître Petit en est saisi par le Receveur municipal pour faire valoir nos droits.

Dossier Rocha : relance auprès du procureur de la république.

Délibération

Dossier Remy : à l'unanimité

Le conseil refuse de prendre à sa charge les impayés de loyers de Mme Remy qui a quitté la commune en 2004 et demande à M. le receveur municipal d'Anet de continuer le dossier de saisie sur biens et salaires pour remboursement des frais.

TRAVAUX	Pascal Philippot
----------------	------------------

- Le carrefour de la croix blanche est presque terminé. Des finitions restent à faire rue de la Ville l'Evêque.
- L'enfouissement des réseaux, rue de l'Ecole et chemin des champs filasses est en cours.
- La nouvelle station d'épuration est opérationnelle. Des finitions doivent être faites avant le 15 juin sous peine de pénalités de retard. La date d'inauguration reste à fixer.
- Les Panneaux de signalisation aux carrefours de la Ville l'Evêque sont posés, il reste à faire les bandes au sol.

CIMETIERE	Danièle Ryckeboer et Hartmut Bühl
------------------	-----------------------------------

Délibération :

Demande de subvention pour travaux chapelle à l'unanimité

Compte tenu du coût important des travaux concernant la réfection de la chapelle « Notre Dame de la Salette » située dans le cimetière communal, le conseil après en avoir délibéré sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Le coût des travaux est de 45 616 €HT soit 54 558 €TTC.

Une subvention de 9 123 € a été accordée au titre de la DGE. La somme de 45 435 € TTC reste entièrement à la charge de la commune et de ses habitants par le biais de la fiscalité locale.

Délibération :

Demande de subvention pour travaux cimetièrre à l'unanimité

Le conseil sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire pour effectuer les travaux suivants dans le cimetière :

- Gérer l'écoulement des eaux et réhabiliter les allées dans le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (19 900 €HT)
- Procéder à la reprise technique des concessions abandonnées (31 835 €HT)
- Créer un espace cinéraire (5 000 €HT)

Ces travaux s'élèvent à 56 735 €HT soit 67 855 €TTC et sont entièrement à la charge de la commune d'où un impact important sur notre budget. Le règlement d'aide aux communes du conseil général ne prend pas en compte ce type de dossier.

DIVERS

Pascal Philippot

Délibération :

Adhésion de la communauté de communes Val d'Eure et Vesgre et l'adhésion de la communauté de communes du plateau de Brezolles au SIPAD à l'unanimité

Monsieur le maire expose au conseil municipal l'adhésion de la communauté de communes Val d'Eure et Vesgre et l'adhésion de la communauté de communes du Plateau de Brezolles au syndicat mixte intercommunal pour l'aménagement et le développement du pays Drouais (SIPAD).

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion de la communauté de communes Val d'Eure et Vesgre et l'adhésion de la communauté de communes du Plateau de Brezolles.

Délibération :

Autorisation de poursuites : à l'unanimité

Le conseil municipal donne à M. le receveur municipal d'Anet pour la durée du mandat une autorisation permanente de poursuites afférente aux commandements.

Délibération :

Achat d'un objet appartenant au Mime Marceau : à l'unanimité

Le conseil donne son accord pour qu'un objet d'une valeur maximum TTC de 580 € frais compris soit acheté lors de la vente aux enchères des biens de M. Marceau, en souvenir de ce personnage illustre domicilié durant 50 ans dans la commune.

Délibération

Conteneurs des ordures ménagères : à l'unanimité

M. le maire sollicite l'avis du conseil sur l'opportunité de prendre un arrêté concernant les conteneurs d'ordures ménagères.

Les conteneurs sont sortis par certains habitants à l'avance et sont laissés ensuite plusieurs jours sur les trottoirs ou dans les rues.

Au delà de l'aspect esthétique, il en va d'une question d'hygiène et de sécurité.

Le jour de ramassage ayant lieu le jeudi, M. le maire souhaite que les conteneurs soient sortis au plus tôt le mercredi dans l'après midi et rentrés au plus tard 24h après le ramassage soit dans la soirée du vendredi.

Les conteneurs qui se trouveraient encore sur la voie publique le samedi matin seront ramassés et évacués par les agents communaux.

Le conseil donne son accord sur ce système et invite les habitants à identifier leur conteneur.

Impayés eau

M. le Maire informe le conseil que conformément au décret 2008.780 du 13 août 2008 la commune est prévenue des impayés des factures d'eau par le fermier du syndicat : la SAUR et ce après relances et mises en demeure de sa part auprès des contrevenants.

Afin d'éviter la coupure d'eau par SAUR, un courrier est transmis par la mairie aux personnes concernées en leur demandant de régulariser leur situation.

Mémoire du village

Un courrier a été transmis aux « anciens » du village sollicitant leur aide pour la création d'un « musée mémoire » en nous confiant pour reproduction photos, objets, films, témoignages.

Délibération à l'unanimité

Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de service SEGILOG

Le contrat de droit d'utilisation des logiciels SEGILOG avec documentation d'utilisation, prestation d'assistance, de suivi et de développement arrive à échéance.

Le conseil, après en avoir délibéré donne son accord pour :

Renouveler le contrat avec la Sté SEGILOG pour une durée de trois ans pour un total de 5697 €HT

- Cession du droit d'utilisation : 1899.00 €HT par an

- Maintenance, formation : 211 €HT par an

Autorise M. le Maire à signer ce contrat.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Danièle Ryckeboer

Plantation d'un arbre dédié aux enfants nés entre les deux fêtes des mères, mise en place d'une plaque commémorative et distribution du traditionnel bouquet aux nouvelles mamans le 06 juin 2009.

JUMELAGE

Hartmut Bühl

Organisation de la visite des représentants d'Adelsheim prévue en juillet 2009.

SYNDICATS

SICA ANET

Signature de la convention transport avec KEOLIS (seul soumissionnaire) pour les neuf prochaines années et augmentation de 14% suite à une nouvelle réglementation concernant l'équipement et la sécurité des cars.

SIRP

Appel d'offres pour la désignation de l'architecte et le suivi de maîtrise d'œuvre concernant la construction d'une classe et d'une cantine à Rouvres.

Négociation en cours pour intégration de la commune de Saint Ouen Marchefroy.

SIPAD

Projet de mise en place d'un SCOT réunissant entre autre la communauté de communes de Chérisy et celle de la vallée Vesgre- Eure avec un rapprochement avec le SCOT de Dreux.

Volonté du SIPAD de valoriser le tourisme dans les vallées notamment celle de la Vesgre.

BASSE VESGRE

Réunion du 28 mai. Le garde rivière qui devait quitter le syndicat restera encore six mois au sein du syndicat dans l'attente de l'embauche d'un technicien de rivière.

La séance est levée à minuit.